

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2020

FRANÇAIS

Dictée

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

DICTEE (20 minutes, 10 points)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On fera faire la dictée **les vingt dernières minutes** de la première partie.

Lors de la dictée on procédera successivement :

- 1) à la lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons ;
- 4) à l'issue de cette relecture, on transcrira lisiblement au tableau le nom de l'auteur, le titre et la date : D'après Louis Aragon, *La Diane française*, 1944.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Alors nous chantions tout bas à notre manière. Les refrains murmurés se propagent fort bien.

Mon pays devenait un grondement profond et sourd comme la mer quand elle approche des falaises, comme le bateau trépidant devant le port. Mon pays devenait le chant même du monde, la musique où se résumait enfin tout l'espoir et tout le désespoir, mais qui grandit de la volonté de vaincre de l'homme sur la nature et sur lui-même. Mon pays arrivait dans la nuit vers les régions où commence la lumière, il pressentait l'aurore, il savait qu'elle est un combat, qu'elle a dans sa pâleur des sanglots et du sang. Mon pays qui chantait abordait la lumière !...

Alors la diane française sonna.

D'après Louis Aragon, *La Diane française*, 1944.